

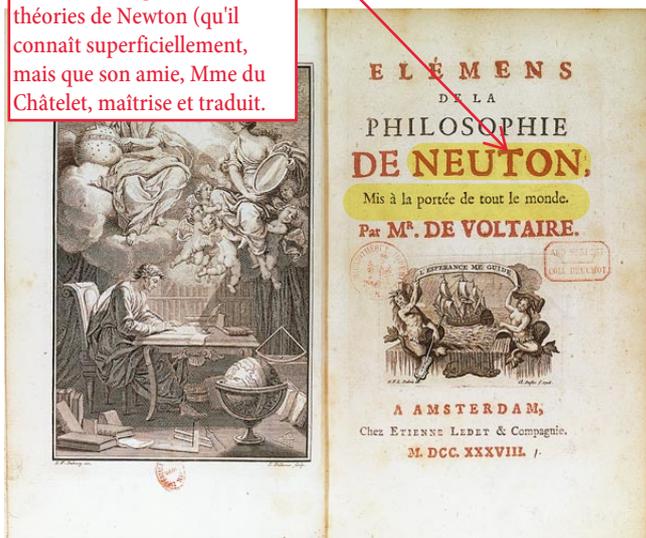
Voltaire (1694-1778), un philosophe du siècle des Lumières

➤ ~~A partir des documents, on construira une synthèse en trois paragraphes pour montrer, à partir de l'exemple de Voltaire, ce qu'était un philosophe du XVIII^e siècle : son rapport au savoir, son rôle politique, son envergure européenne. Tous les documents sont accessibles sur le site de l'exposition Lumières de la Bibliothèque nationale, réalisée en 2006 : <http://expositions.bnf.fr/lumieres/>~~

Voltaire raconte le siècle de Louis XIV en faisant de la France le foyer des sciences et des arts. L'influence du

I. **L'esprit encyclopédique** : Voltaire homme de lettres et homme de science français était réelle, mais c'était moins vrai dans le domaine des sciences : Descartes était français, pas Galilée ni Newton.

Voltaire s'intéresse aux sciences: il vulgarise les théories de Newton (qu'il connaît superficiellement, mais que son amie, Mme du Châtelet, maîtrise et traduit.



□ Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps ; et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos moeurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France ; elle s'est étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie ; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, 1739

Voltaire a été emprisonné (arbitrairement, sans procès) à plusieurs reprises.

Sa détention a été courte, mais il est resté un adversaire de l'arbitraire. Inversement, il

II. Une lettre de cachet contre Voltaire admire la liberté anglaise.

Monsieur de B. Je vous écris cette lettre de la main de mon oncle le Duc d'Orléans, Régent, pour vous dire que mon intention est que vous receviez, dans mon château de la Bastille, le Sieur Harrouët, et que vous l'y déteniez jusqu'à nouvel ordre. Je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de B., dans sa sainte garde.
écrit à Paris le 17 mai 1717.

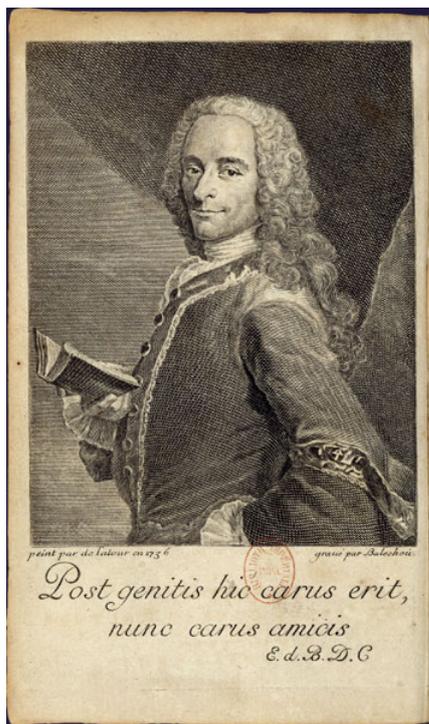
Louis.

III. Voltaire et le roi de Prusse Frédéric II



□ Les relations entre Voltaire et Frédéric II furent longues et tourmentées, empreintes à la fois d'admiration et de méfiance réciproques. Dès 1736, Voltaire correspond avec celui qui n'est encore que le prince royal de Prusse, grand admirateur de la culture française. Fort de ses relations épistolaires amicales, Voltaire est chargé par le ministère français de missions officieuses auprès du roi. Ce n'est qu'en 1750 que Voltaire accepte l'offre de Frédéric II de se fixer à Berlin. Un cénacle de penseurs est rassemblé à Potsdam. Voltaire s'aperçoit qu'il est l'amuseur et non le conseiller du despote éclairé dont le propos «on presse l'orange et on jette l'écorce» lui est rapporté. Bientôt Voltaire fuit Berlin.

IV. *Candide* (A gauche, portrait de Voltaire vers 1752 par Maurice-Quentin de Latour)



□ Après le tremblement de terre qui avait détruit les trois quarts de Lisbonne, les sages du pays n'avaient pas trouvé un moyen plus efficace pour prévenir une ruine totale que de donner au peuple un bel autodafé; il était décidé par l'université de Coïmbre que le spectacle de quelques personnes brûlées à petit feu en grande cérémonie est un secret infailible pour empêcher la terre de trembler.

On avait en conséquence saisi un Biscayen convaincu d'avoir épousé sa commère, et deux Portugais qui, en mangeant un poulet, en avaient arraché le lard; on vint lier après le dîner le docteur Pangloss et son disciple Candide, l'un pour avoir parlé, et l'autre pour l'avoir écouté d'un air d'approbation. (...)

Ils marchèrent en procession (...) et entendirent un sermon très pathétique, suivi d'une belle musique. Candide fut fessé en cadence, pendant qu'on chantait; le Biscayen et les deux hommes qui n'avaient pas voulu manger le lard furent brûlés, et Pangloss fut pendu, quoique ce ne soit pas la coutume. Le même jour, la terre trembla de nouveau avec un fracas épouvantable.

VOLTAIRE, *Candide*, 1759

V. L'affaire Calas

À Toulouse, le 15 octobre 1761, Marc-Antoine Calas est trouvé pendu dans sa maison. Son père, le protestant Jean Calas, marchand d'indiennes, est accusé de l'avoir assassiné pour l'empêcher de se faire catholique. Il est condamné par le parlement de Toulouse et roué vif en mars 1762. Voltaire acquiert la certitude de l'innocence de Calas et porte l'affaire devant l'opinion pour obtenir la révision du procès. Il obtient un premier arrêt en faveur de Calas et en profite pour stigmatiser le fanatisme dans le *Traité sur la tolérance* (1763). Pour que l'affaire soit rejugée, la famille Calas doit se constituer prisonnière à Paris. Le peintre Carmontelle (1717-1806) s'associe sans réserve à cette cause et propose de faire une gravure dont le produit de la vente, promue par Grimm et Diderot, sera versé à la famille. Voltaire souscrit pour douze exemplaires de cette estampe et en place une à son chevet afin de la voir chaque matin. Calas a été réhabilité en mars 1765.



□ Le *Traité sur la tolérance* s'achève par une «Prière à Dieu» dans laquelle Voltaire s'exprime ainsi :

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible. Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, 1763